

**Motion de Mmes Nathalie Fontanet, Bérengère Rosset, Florence Kraft-Babel, Linda de Coulon, Marie-Thérèse Bovier, Renate Cornu, MM. Patrice Reynaud, Blaise Hatt-Arnold, Jean-Marie Hainaut, Jean-Marc Froidevaux, Alexis Barbey, André Kaplun, Armand Schweingruber, Georges Queloz et Jean-Pierre Oberholzer: «G8: dégâts en ville de Genève; détermination de la participation ou du soutien d'organismes dépendant financièrement de la commune».**

(refusée par le Conseil municipal lors de la  
séance du 23 juin 2003)

*PROJET DE MOTION*

Considérant que:

- de fortes présomptions planent sur la participation ou le support, directs ou indirects, apportés par des organismes et des associations subventionnés par la Ville de Genève aux bandes de casseurs qui ont mis la ville à sac en marge du G8;
- certains membres du Conseil administratif se sont engagés publiquement à revoir les aides financières accordées à certains organismes ou associations, notamment l'Usine, dans l'hypothèse où serait avérée la participation de ces derniers lors des émeutes du dernier week-end de l'Ascension ou leur support aux émeutiers;
- le Conseil municipal, et plus largement la population de la ville de Genève, a un droit légitime à être informé de manière complète sur une telle utilisation des deniers publics,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- solliciter, dans les délais les plus brefs, auprès de toute instance, notamment auprès du Conseil d'Etat, et plus particulièrement du Département de justice, police et sécurité, la transmission des informations pertinentes qui permettraient ainsi de déterminer le rôle effectivement joué par ces organismes et associations subventionnés par la Ville de Genève à l'occasion des émeutes qui se sont déroulées en marge du G8;
- présenter, sur la base des informations reçues, au Conseil municipal le résultat de ces démarches;
- présenter, en fonction des conclusions auxquelles il parvient, au Conseil municipal les mesures qu'il aura prises ou décidé de prendre à l'encontre des organismes et associations dont la participation ou le soutien directs ou indirects aux émeutes seraient avérés.